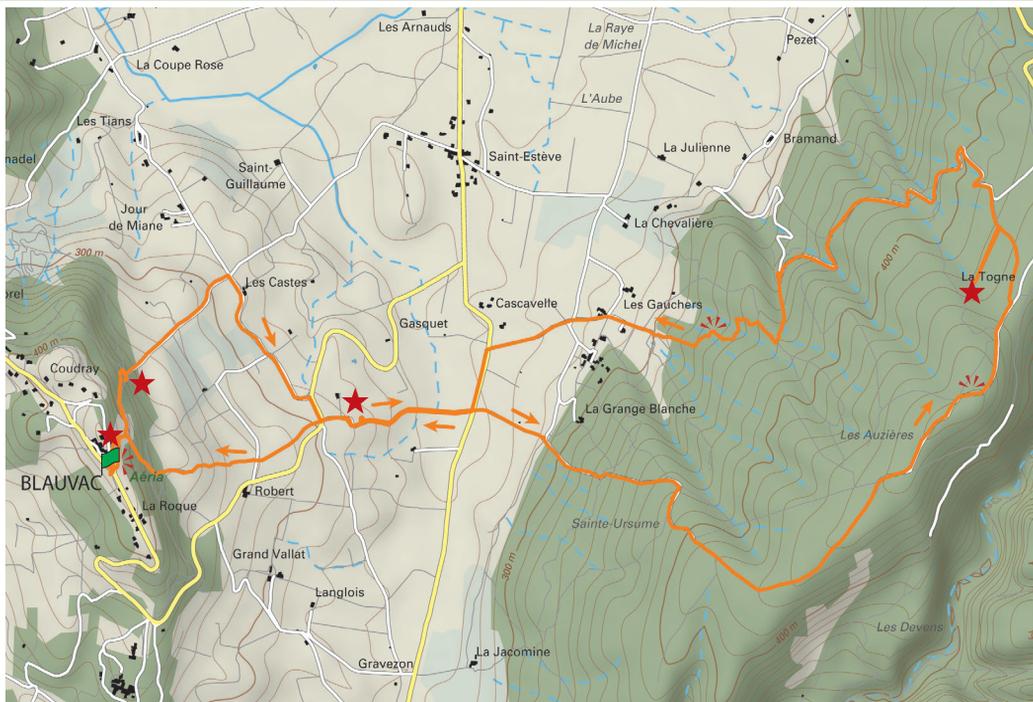




### 3 - La Togne - Blauvac

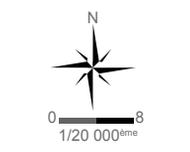


Randonnée particulièrement recommandée en automne pour apprécier les camaïeux de couleurs issus des cultures de vignes et de cerisiers. Tout au long du parcours, la vue sur le Mont Ventoux est omniprésente.

Boucle intégrale 4h30	Dist. 12,3 km	Déniv. 450 m	VTT
--------------------------	------------------	-----------------	-----

Départ : parking de l'Eglise.  
 GPS : N44 01 47.0 E5 11 58.5  
 Carte IGN : Top 25 N° 3140 ET

-  Départ
-  Point de vue
-  Curiosité
-  balisage
-  PR®



## Description de l'itinéraire

Prendre la petite ruelle derrière l'église et suivre la direction "**Circuit de randonnée Notre Dame des Neiges**", balisage PR jaune et orange.

Au poteau de randonnée "**Bosquets**" aller à gauche vers "**Les Castes**". Vous descendez sur un sentier ombragé et longez sur votre gauche une source couverte. Au virage, tourner à droite et continuer à descendre. Vous traversez des cultures de vignes et de cerisiers.

Au poteau "**Les Castes**" aller en direction de "**Villes sur Auzon - Notre Dame des Neiges**". Au stop prendre à droite, remonter la route sur 20 m pour rejoindre le poteau "**Notre Dame des Neiges**". Se diriger vers "**Villes sur Auzon - Grand Vallat**" et longer la chapelle **Notre Dame des Neiges**. Située dans un écrin de verdure, avec le Mont Ventoux en toile de fond, c'est un lieu idéal pour une pause pique-nique.

Au poteau "**Grand Vallat**" traverser la route et se diriger vers "**Le Grand Corps**" sur le chemin en face. Au niveau de la croix suivre le **Mourre de Gacholle**. Montée raide sur 300 m environ. Arrivé au sommet, longer la crête des basses gorges de la Nesque et admirer le village de Méthamis sur votre gauche. Peu après une citerne, vous apercevez une source couverte à droite.

Au poteau "**Le Grand Corps**" aller vers "**Villes sur Auzon - La Togne**". Un sentier se dessine sur la gauche, empruntez-le pour découvrir **la Togne** et les ruines du four à chaux. Revenir sur vos pas et continuer sur le chemin précédent.

Au poteau "**La Togne**" continuer vers "**Blauvac - Cascavelle**". Dans le virage à droite, en forme de patte d'oie, prendre le sentier sur la gauche. Une fois sur la crête, poursuivre sur le sentier à droite. Suivre le balisage jaune. Récupérer un chemin plus large et continuer à descendre vers le **hameau des Gauchers**.

Au poteau "**Cascavelle**" retrouver la départementale D14, la remonter par la gauche vers "**Blauvac - Grand Vallat**" sur 20 m pour rejoindre le poteau "**Grand Vallat**". Monter vers Blauvac. Passer à nouveau près de la chapelle Notre Dame des Neiges, retrouver le poteau du même nom et se diriger vers "**Blauvac - Les Castes**".

Traverser la route communale. Après la borne d'irrigation en bleu suivre légèrement sur la gauche en longeant le champ de cerisiers puis monter tout droit. A la patte d'oie prendre le chemin en face balisé jaune et orange. Au poteau "**Bosquets**" aller à gauche vers "**La Roque**" et le centre du village.

## Pour en savoir un peu plus :

**Panorama** : depuis le parking de Blauvac la vue sur le Mont Ventoux, ses combes et le piémont est tout simplement sublime.

**Petit patrimoine rural** : les puits couverts sont nombreux sur l'itinéraire.

**Notre Dame des Neiges** : bâtie près d'un cimetière aujourd'hui invisible, elle est dédiée à la vierge et donne lieu à un pèlerinage des habitants chaque année le 5 août.

**Four à chaux** : four à calcination dans lequel on transforme le calcaire en chaux par cuisson à très haute température.



## Conseils :

Pensez à prendre une collation et suffisamment d'eau. Faites attention aux troupeaux, tenez vos chiens en laisse et contournez-les. Ne cueillez pas les fruits sur les arbres.